

CALVI *la Vie*

Le Magazine des Calvais • N°48 • Mars 2025

www.ville-calvi.corsica



LA UNE

La Place
Christophe Colomb
Inaugurée

TRAVAUX
Zoom sur
les chantiers
en cours

PROJETS
Le Théâtre
de Verduze
opérationnel
en 2026

**PETITE
ENFANCE**
Les projets
de la Crèche

SPORT
Le Tournoi
"Ladies Open"
récompensé



Mes chers concitoyens,

Depuis maintenant plusieurs mois, la Corse, et notamment la Balagne, sont frappées par une vague de violence et de drames qui frappent les personnes et les biens, et que rien ne saurait justifier. Ces actes criminels ne reflètent nullement nos valeurs insulaires et l'identité de notre terre. J'apporte, en mon nom et au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, mon total soutien à ces familles endeuillées ainsi qu'aux commerçants dont l'outil de travail a été détruit. Je ne doute pas que les pouvoirs publics mettront tout en œuvre afin que cesse cette violence inqualifiable. Face à ces tragédies, restons unis et solidaires pour un avenir plus serein.

Malgré cette période instable et anxiogène, nous continuons à porter et à réaliser différents projets afin de garantir à la population un confort de vie ainsi qu'un quotidien plus attractif. En effet, cette année 2025 s'illustre comme étant une étape clé dans de nombreuses opérations.

Grâce au soutien financier indéfectible de l'Etat, nous avons achevé la réhabilitation de la Place Christophe Colomb. L'inauguration de cet espace, le 13 février dernier, m'a notamment permis de remercier les différents partenaires et les entreprises, ayant participé à cette opération. Le but de ce projet d'envergure étant, avant tout, de proposer un lieu d'échanges et de rencontres, situé en plein cœur du Centre-Ville, où la population pourra pleinement profiter d'une véritable place publique, à la fois moderne et modulable en fonction des événements et des manifestations organisés.

Parmi les projets en cours de réalisation, le Bâtiment K sera, d'ici quelques mois, complètement réhabilité afin de permettre d'y développer un projet artistique et culturel : le bâtiment abritera, à la fois, des artisans locaux mais également un musée, avec des expositions permanentes et temporaires.

Dans le cadre du PTIC, financé par l'Etat, les travaux concernant le Théâtre de Verdure avancent à grands pas. En effet, les efforts de la Municipalité permettront de proposer un espace dédié à des événements, non seulement festifs mais également culturels, avec une capacité totale de 1 700 places assises et 3 000 debout.

Concernant les autres travaux à accomplir, la réfection de la Pelouse du Stade municipal « Faustin Bartoli », et la réhabilitation de ses vestiaires, font partie intégrante de nos priorités. Nous attendons encore à ce jour une réponse de la part de la Collectivité de Corse, dans le cadre de ses compétences, à une demande de soutien financier. Cet équipement rénové permettra à notre jeunesse et aux différentes associations, présentes sur le territoire de la Commune, de pouvoir pleinement profiter de ces aménagements sportifs en toute sécurité.

Au fil de votre lecture, vous découvrirez également les projets et la nouvelle pédagogie privilégiée au sein de la Crèche Multi-Accueil. Grâce à l'implication de Sandra Vautier et de l'équipe municipale, nous nous efforçons de garantir aux jeunes enfants, et à leurs parents, un espace sécurisé, doté de nombreuses activités et d'ateliers variés, afin de stimuler l'éveil et la motricité de la nouvelle génération.

Dans ce nouveau numéro, la bonne gestion des parkings municipaux, ainsi que des projets qui en découlent, sont essentiels dans la vie quotidienne de nos concitoyens. Aussi, les recettes obtenues serviront notamment à installer des panneaux interactifs mentionnant le nombre de places de stationnement disponibles dans chaque parking. Le but étant de réguler la circulation et d'éviter des ralentissements inutiles. De plus, d'autres aménagements verront le jour, tels que l'installation d'un horodateur sur le parking de la Maison Médicale, afin de désengorger cet espace, tout en permettant à la population de se rendre gratuitement chez le médecin ou à l'école maternelle, grâce à deux heures gratuites utilisables dans la même journée. De plus, ce même parking devrait être entièrement réhabilité notamment grâce à une demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert.

Dans le domaine sportif, nous avons eu le plaisir de recevoir les organisateurs et les bénévoles du Tournoi de Tennis « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia », en janvier dernier, afin de les féliciter pour les différentes récompenses nationales et internationales reçues au cours de l'année 2024. La Municipalité a toujours été un partenaire privilégié pour cet événement de grande ampleur, grâce au déploiement logistique et financier que nous lui accordons. Il s'agit d'une manifestation permettant à la Ville de Calvi de pouvoir rayonner dans le domaine sportif et d'accueillir des milliers de visiteurs, peu avant la saison estivale.

Enfin, la Commune a eu le privilège d'obtenir la labellisation « Petites Cités de Caractère », le 28 janvier dernier. Cette distinction visera notamment à coordonner et renforcer nos actions en faveur de notre patrimoine local.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Ange Santini

I mo cari cumpaisani

Dipò parechji mesi avà, a Corsica, è anzitutto a Balagna, sò culpate da un marosu di viulenza è di drammi è toccanu cristiani è prupietà è ch'ùn pò esse ghjustificatu. Quelli fatti criminali ùn fà riflessu à ciò ch'è nò simu, i nostri valori lisulani è l'identità di a nostra tarra. Portu in nome meiu è quellu di l'inseme di i membri di u Cunsigliu Municipale, u mo sustegnu sinceru à ste famiglie afflitte è ad ogni cumerciante à l'arnese di travagliu distruttu. Ùn dubbiteghju micca di a messa in opera di i puteri pubblici per fà piantà sta viulenza indegna. Di pettu à quelle tragedie, stemu uniti è sulidarii per un avvene più serenu.

Malgratu à stu periodu instabile è angiosu, cuntinuemu di purtà è rializà sfarenti prugetti per garantisce à a pupulazione, un cunfortu di vita cuttidiana più attrattivu. Di fatti, quist'annu 2025, ghjè una tappa maestra per parechje uperazione. Per via à u sustegnu finanziariu indeffettibile di i Servizii di u Statu, avemu compiu a riabilitazione di a Piazza Christophe Colomb. L'inaugurazione di quellu spaziu, u 13 di farraghju scrosu, m'hà permessu di ringrazià i sfarenti cullaboratorii è l'intraprese ch'è anu participatu à l'uperazione. U scopu di stu prugettu maiò era di prupone prima di tuttu, un locu di scambii è di scontri, situatu in core di a Città, induve a pupulazione puderia gode d'una vera piazza pubblica, attempu muderna è modulabile, secondu l'evenimenti è e manifestazione urganizati.

Frà mezu à i prugetti in corsu di rializzazione, u casamentu K, sarà da quì à pocu cumpletamentu riabilitatu, induve ci sarà sviluppatu un prugettu artisticu è culturale: u casamentu albergarà attempu, artigiani lucali mà dinò un museu, incù sposti permanenti è temporarii.

Indè u quadru di u PTIC, finanziatu da u Statu, i travaglii di u Teatru di Verdua avanzanu prestu. Di fatti, i sforzi di a Municipalità permittaranu di prupone unu spaziu dedicatu à evenimenti, ch'elli sianu festivi o culturali, incù una capacità tutale di 1700 piazze chjinate è 3000 arritte.

Cuncernandu i travaglii da fà, a rifezzione di a Pratulina di u Stadiu Municipale "Faustin Bartoli", è a riabilitazione di i so vistirii, facenu parte di e nostre priurità. Apsitemu sempre ancavà una risposta di a parte di a Cullettività di Corsica, indè u quadru di e so cumpetenze, una dumanda di sustegnu finanziariu.

St'arnese rinuvatu permetterà à a nostra giuventù è à i sfarenti associ, prisenti annant'à a Cumuna, di pudè gode di quelli acconci spurtivi in tutale securità.

Seguidendu a vostra lettura, scuprarite dinò i prugetti è a nova pedacugia privilegiata di a Coucciaghja Multi-Accogliu. Per via à l'implicazione di Sandra Vautier è a squadra municipale, ci sfurzemu di garantisce à i giovani zitelli, è à i so parenti, unu spaziu securizatu dutatu di parechji attelli è attività variati, per stimulà svegliu è a nutricità di a nova generazione.

Indè stu numeru, a bona gestione di i parcheghji municipalità, è di i prugetti ch'è ne risulterà, sò essenziale indè a vita cuttidiana di i nostri cumpaisani. E ricette ottenute ghjuveranu anzitutto à stallà pannelli interattivi ammintuvendu u numeru di piazze dispunibile indè ogni parchehju. U scopu essendu di rigulà a circolazione è schizà u rallentimenti inutili. Di più, altri accunciamenti sò da vene, tal ch'è a stallazione di un orodatore annant'à u parcheghju di a Casa Medica per sgurgà stu spaziu, permettendu à a pupulazione di rende si senza pacà indè u medicu o à a scola materna, per via ad ore gratuite, utilizabile indè listessa ghjurnata. Di più, quellu parcheghju duveria esse riabilitatu sanu sanu per via à una dumanda di suvvenzione indè u quadru di Fonds Vert.

Ind'è u duminiu spurtivu, avemu avutu u piacè di riceve l'urrganizatori è i benevuli di u Tournoi de Tennis « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia », di ghjennaghju scorsu, per felicità li per e diverse ricumpense naziunale è internaziunale ricevute mentre l'annu 2024. A Municipalità hè sempre statu un cullaboratoriu privilegiatu di quellu evenimentu maiò, per via à u spiecamentu logisticu è finanziariu ch'è li accurdemu. Ghjè una manifestazione ch'è permette à a città di Calvi d'irradià ind'è u duminiu spurtivu è accoglie millaie di visitadori, prima à a statina.

In fine, a Cumuna hà avutu u privilegiu d'ottene a labellisazione « Petites Cités de Caractère », u 28 di ghjennaghju scorsu. Quella distenzione permetterà a cuurdinazione è u ronforzu di l'azione in favore di u patrimoni lucale.

Vi ne prighendu una bona lettura.

Ange Santini.



SOMMAIRE

- P. 2-3** Édito du Maire
- P. 4** Sommaire
- P. 5** Statistiques : Recensement de la Population 2025
- P. 6-7** Travaux : Zoom sur les chantiers en cours
- P. 8-9** Projets Structurants : Le Théâtre de Verdure sera opérationnel en 2026
- P. 10-11** Patrimoine : La Place Christophe Colomb a été inaugurée
- P. 12-13** Petite Enfance : La Crèche Multi-Accueil
- P. 14-15** Stationnement : Bilan positif pour les parkings
- P. 16-17** Culture : Le dispositif Micro-Folie bat son plein
- P. 18** Tribunes Politiques
- P. 19** Sport : Le "Ladies Open Calvi Eaux de Zilia" récompensé
- P. 20** Labellisation : La Ville adhère à la marque "Petites Cités de Caractère"

CALVI la Vie - Magazine des Calvais - N° 48 - Mars 2025

Hôtel de Ville - Rue Albert 1^{er} - 20260 Calvi - Tél. 04 95 65 82 00
communication@ville-calvi.corsica • Site web : www.ville-calvi.corsica

 Mairie de Calvi •  @villecalviofficiel

Directeur de la publication : Ange Santini

Comité de rédaction et suivi : Christelle Cheyban, Serena Dagouassat

Traduction corse : Maria-Serena Aliotti-Volpei

Crédit Photos : Mairie de Calvi

Maquette & impression : Signature di Balagna, Calvi

Distribution : La Poste

Tirage : 3 500 exemplaires

*La Ville prend soin
de l'Environnement.
Ce magazine est réalisé
sur papier recyclé.*

Recensement 2025

La population de Calvi augmente de 4,8%



Réalisé par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec les communes, le recensement favorise la collecte d'informations relatives aux caractéristiques de la population mais constitue également un outil précieux au service des politiques publiques.

Concernant l'ensemble des habitants vivant en France, le recensement est un acte civique et obligatoire. Organisé et mis en œuvre par la Mairie, tous les cinq ans (pour les communes de moins de 10 000 habitants), cet outil permet de collecter des données précieuses relatives aux caractéristiques de la population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...), grâce auxquelles les projets peuvent être pensés et réalisés, en adéquation avec les besoins de la collectivité.

Un outil obligatoire et indispensable à la gestion communale

L'opération, qui s'est achevée à Calvi à la fin du mois de février, a permis de dénombrier 5 994 personnes, notre commune en comptait 5 720 en 2019, lors du dernier recensement, soit une augmentation de près de 5%.

L'INSEE a découpé Calvi en 28 secteurs affectés aux 18 agents recenseurs recrutés afin de pouvoir effectuer le porte-à-porte dans les quartiers, préalable indispensable à la collecte des informations. L'enquête a été réalisée à tous les moments de la journée, le soir et le week-end, pour tenter de joindre le plus de personnes possibles. Cependant, cette tâche s'est avérée difficile dans la mesure où la période n'est pas propice à rencontrer tous les habitants de Calvi à l'année, compte tenu de la saisonnalité de l'activité économique. Pour la réalisation de l'opération, ce sont 100 000 € qui ont été déboursés par la Ville, que l'INSEE indemniserà à hauteur de 15 000 €.

Des chiffres pour construire demain

Véritable relais entre les habitants et l'administration de l'État, le Maire exerce un rôle majeur dans l'organisation du recensement qui, selon Ange Santini, revêt une importance capitale : *« La Commune met tout en œuvre pour faciliter la récolte des informations, les agents recenseurs étant formés pour garantir la confidentialité des données. Par conséquent, il est fondamental que les citoyens prennent conscience de l'importance de cette obligation : s'abstenir ou refuser de se faire recenser s'apparente véritablement à un acte d'incivisme, qui peut pénaliser la collectivité tout entière, puisque chaque citoyen qui n'est pas recensé fait perdre des ressources à la Commune. Le recensement est non seulement obligatoire mais également essentiel pour les finances communales et les projets que nous entendons mener à l'échelle locale. Les résultats publiés par l'INSEE constituent un précieux outil grâce auquel l'État, considérant le nombre total d'habitants, adapte le montant des subventions qui nous sont versées. Les données recueillies représentent une mine d'informations pour déterminer le profil socio-économique de la Commune, pour évaluer les besoins de la population en matière d'équipements, de biens et de services, notamment au niveau de l'offre de logements... et donc pour orienter nos axes de travail et définir les futurs projets à développer sur le territoire communal, en matière d'aménagement urbain, de politique sociale, éducative ou culturelle. Dès lors, participer au recensement, c'est participer à l'amélioration de nos conditions de vie. »*

Le recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

Parallèlement au dernier recensement, nous rappelons que tout Français doit spontanément se présenter à la Mairie, dès ses 16 ans, durant les trois mois suivant la date de son anniversaire, afin qu'une attestation de recensement puisse lui être délivrée, sur présentation de la Carte Nationale d'Identité, du Livret de Famille, d'un justificatif de domicile. Elle est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

| ZOOM sur les chantiers en cours

PATRIMOINE

Le Bâtiment K sera achevé en juin 2025

Opéré en 2009 par la Commune, le rachat de cet édifice a été souhaité pour y développer un projet artistique et culturel d'envergure, financé par l'Etat, dans le cadre du PTIC. La structure accueillera *in fine* des artisans locaux et un musée destiné à programmer des expositions. D'une superficie de 140 m², répartis sur deux étages, dans la Citadelle, le Bâtiment K fait l'objet de travaux depuis plusieurs mois. Après la mise en sécurité de la structure et les planchers, la réfection de la toiture a été réalisée en début d'année. La fin du chantier est prévue pour le mois de juin prochain. Montant total de l'opération : 350 000 €, subventionnés par l'Etat à hauteur de 73 %.

Mise en lumière de la Citadelle : début des travaux en avril

Toujours dans le cadre du PTIC, la réalisation d'un éclairage artistique durable des Remparts est prévue. Les travaux, qui débiteront au mois d'avril 2025, se décomposeront en plusieurs parties : réalisation du Génie civil, mise en place du câblage pour l'alimentation électrique et la télégestion. Différent selon la saison, dans un but écologique, l'éclairage des Remparts sera possible, sauf côté Mer, grâce à un système de projection.

La mise en lumière de la Citadelle constitue un projet de valorisation du patrimoine et de renforcement de l'attractivité de la Ville.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

La pose des nouveaux luminaires se poursuit

Chantier phare de la mandature, le remplacement intégral de l'éclairage public consiste en la rénovation de 1 600 points lumineux à travers la Ville et la réfection simultanée du réseau électrique d'éclairage public, pour un montant de 4 millions d'euros, financé à 48 % par l'Etat (DETR, FNADT et Fonds Vert) concernant l'accélération de la transition écologique, 32% par EDF et la CDC, 20% à la charge de la Commune.

L'objectif est, rappelons-le, de doter la Ville de luminaires modernes et performants, munis de la Wifi et vidéosurveillance, d'enceintes et de haut-parleurs, installés sur des zones stratégiques du Centre-Ville, favorisant une amélioration de l'éclairage, couplée à des économies d'énergie de plus de 80%.

ENFANCE & JEUNESSE

La Salle Polyvalente de l'Ecole Loviconi en passe d'être finalisée

Faisant de l'Enfance et de la Jeunesse une priorité, la Municipalité œuvre au quotidien afin d'assurer l'optimisation de ses conditions d'accueil, procédant notamment à un entretien régulier des bâtiments communaux.

La réhabilitation de la Salle Polyvalente de l'Ecole Loviconi fait partie des opérations menées en vue de proposer aux élèves une structure aménagée et sécurisée, répondant par ailleurs à deux autres objectifs : mettre à la disposition des enfants du Centre Aéré un outil rénové et créer un nouvel espace destiné aux activités ou, plus largement, à se transformer au besoin en salle de réunion.

Des travaux conséquents ont été entrepris afin de procéder à la rénovation complète des menuiseries, de l'isolation, de l'étanchéité, de la toiture et de la façade. A l'intérieur du bâtiment, ce sont l'électricité, la plomberie, le placoplâtre et le carrelage qui ont été remplacés. Enfin, la pose d'un climatiseur est venue parachever la rénovation de la structure, dont l'achèvement est prévu pour le mois de mai prochain.



Future « Maison des Jeunes » : un début des travaux imminent

Dédié à un accueil adapté et animé des adolescents, âgés de 13 à 17 ans, l'espace que la Municipalité a décidé de construire, au cœur du Quartier Santore, sur une parcelle communale, privilégie une localisation centrale, susceptible de « capter » ce public et de miser sur l'évolutivité du futur bâtiment.

Son emprise foncière se situant sur une parcelle cadastrale de 1875 m², entre les résidences et le rond-point Santore, le projet porte à la fois sur la construction d'une « Maison des Jeunes » et l'adjonction de locaux destinés à la Mission Locale d'Insertion. La première partie du bâtiment comprendra 145 m² de surface de bâtiment, une salle

d'activité, une salle d'informatique, un espace Cuisine, des bureaux, 50 m² de surface pour un extérieur couvert, un espace extérieur avec parking et activités. La surface consacrée à la Mission Locale se composera, quant à elle, de deux bureaux, d'une Salle d'Attente, de sanitaires et de locaux techniques, toujours dans l'optique d'offrir aux jeunes un outil de proximité répondant à leurs besoins.

Le montant global de l'opération est estimé à 740 000 € HT, 240 000 € HT étant consacrés à l'adjonction de la Mission Locale. Les travaux pourront débuter dès le mois d'avril afin de rendre les locaux opérationnels le plus rapidement possible.

SÉCURITÉ

Réfection du trottoir reliant le Centre Cardellu et la Médiathèque

Le trottoir entourant le Centre Socio-Culturel Cardellu et la Médiathèque municipale a fait l'objet récemment d'une réfection. L'objectif étant de sécuriser ce cheminement piétonnier, rénové afin de faciliter la circulation des mamans avec leurs poussettes ou bien encore des enfants fréquentant les établissements scolaires proches.

Montant de l'opération : 30 000 €, entièrement financés par la Commune.



Le Théâtre de Verdure sera opérationnel pour la Saison 2026

La Municipalité s'est engagée dans la concrétisation d'opérations structurantes, mises en œuvre dans le cadre d'une volonté d'aménagement, de dynamisation du Centre-Ville et de valorisation de la Citadelle. En ce sens, plusieurs projets d'envergure sont en cours de réalisation, grâce notamment au soutien précieux de l'Etat, via le PTIC (Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse), le programme « Petites Villes de Demain » et le Fonds Vert. Partie intégrante de ce programme ambitieux, la restructuration du Théâtre de Verdure, au pied de la Citadelle, sera effective dès la fin de l'année.

Depuis les années 1980, Calvi est une ville culturelle dynamique, se faisant l'hôte de manifestations telles que « Citadella In Festa », les festivals du Vent, du Jazz, du Rire, de Théâtre, « Calvi On The Rocks », les concerts du groupe I Muvrini et bien d'autres.

Proposer à la population locale et estivale une structure dédiée à des événements festifs et culturels, en complément de la capacité d'accueil offerte par la Salle de Spectacle Calvi-Balagne, comprenant 345 places assises, et, dans une moindre mesure, ce que propose la Place Christophe Colomb, récemment inaugurée (voir

par ailleurs), tel est l'objectif qui a, dès lors, présidé à la réalisation des travaux de réaménagement entrepris par la Commune au sein du Théâtre de Verdure. In fine, ce nouvel espace sera doté d'une jauge de 1 700 places assises, pouvant aller jusqu'à 3 000 en configuration debout, tout en assurant la sécurité de chacun.

Le chantier, qui a démarré il y a plusieurs mois, est en cours et se divise en trois parties. Tout d'abord, il a fallu acheminer sur le site les réseaux d'eau courante, d'eaux usées et d'électricité. Ensuite, un travail a été opéré au niveau de la sécurité, de la création d'issues de secours, de cheminements éclairés et sécurisés menant vers la sortie du site, indispensables à l'accueil du Public lors de spectacles ayant une jauge similaire. Enfin, la troisième partie des travaux concerne l'infrastructure en elle-même avec les loges destinées aux artistes, les sanitaires, la zone de stockage, la scène et les gradins. Un embellissement du site ainsi qu'un système d'éclairage font également partie du projet global.

Les travaux se déroulent sous les meilleurs auspices puisque, après avoir achevé la partie « Réseaux » (eau, électricité), l'heure est à la construction de l'infrastructure, comprenant notamment le coulage des fondations, des parois en béton, des gradins, ainsi que la préparation des zones consacrées aux loges et aux sanitaires.





| Une Salle de Spectacle à ciel ouvert

Le Maire Ange Santini se réjouit que Calvi puisse bientôt bénéficier de ce nouvel outil, indispensable à Calvi et à la Balagne : « Grâce au soutien de l'Etat, cette structure, que nous attendions depuis longtemps, est en passe d'être réalisée. Je ne reviendrais pas sur la genèse du projet mais je dois dire que les travaux avancent bien. Avec la réalisation du Théâtre de Verdure, que nous envisageons, par ailleurs, de rebaptiser, la Ville de Calvi sera dotée d'un théâtre exceptionnel qui sera, à n'en pas douter, l'un des outils indispensables au développement touristique et au rayonnement de la Commune. Avec satisfaction et sans fausse modestie, je pourrais même dire que ce sera le plus bel emplacement de ce type en Corse et, j'oserais même dire, en Méditerranée. Je ne suis pas persuadé, en effet, qu'il y ait beaucoup d'exemples équivalents dans l'ensemble du bassin méditerranéen. C'est dire que c'est un outil qui va permettre à Calvi, à la Balagne, voire à la Corse, de rayonner. Un outil, bien sûr destiné à la population locale et estivale, mais qui pourra aussi faire rayonner la Corse bien au-delà des frontières de notre Ile. C'est véritablement l'une des opérations phares, non seulement de la mandature mais, pour ce qui me concerne, l'une des plus belles opérations qu'il ait été donné à une municipalité de porter pour le devenir de sa ville. »

Le coût total de l'opération s'élève à 3,5 millions d'euros, subventionnés par le PTIC à hauteur de 73 %.

Poursuivant ses engagements en termes de valorisation du patrimoine local, la Municipalité maintient le cap et développe un certain nombre d'opérations, en cours de réalisation, visant également à dynamiser le Centre-Ville.



Lors de la visite du chantier, le Préfet de la Haute-Corse, Michel Prosic, le Sous-Préfet Yoann Toubhans, le Premier Adjoint Jean-Louis Delpoux, entourent le Maire Ange Santini.

La Place Christophe Colomb inaugurée en présence du Préfet de la Haute-Corse



Après plusieurs mois de travaux et d'efforts soutenus de la part de la Municipalité, la Place Christophe Colomb a été officiellement inaugurée le 13 février dernier. Un projet ambitieux qui permet aujourd'hui aux Calvaises et aux Calvais de profiter pleinement d'un espace d'échanges et de rencontres, en plein cœur du Centre-Ville.

C'est sous un timide soleil d'hiver que le Maire Ange Santini a inauguré la Place Christophe Colomb, en présence du Préfet de la Haute-Corse, Michel Prosic, du Sous-Préfet de Calvi, Yoann Toubhans, de nombreux élus de la Commune, plusieurs maires des communes voisines, le Président de la Communauté de Communes Calvi-Balagne mais également des représentants des entreprises parties prenantes au projet.

Soucieuse d'aménager un lieu intergénérationnel et de proposer un espace moderne et modulable, en fonction des événements et manifestations prévus, la Municipalité a souhaité mettre l'accent, tout au long de sa mandature, sur la création d'une véritable place publique.

Au cours de l'inauguration, le Maire Ange Santini a rappelé les efforts de la Commune et le soutien de l'Etat qui a financé cette opération d'envergure, à hauteur de 586 000 euros (80 %), par le biais du Fonds Vert et de la DETR, dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » : « Aujourd'hui, je voudrais vraiment remercier Monsieur le Préfet pour l'aide que l'Etat apporte de manière générale aux communes, et plus particulièrement à la Ville de Calvi. Sans votre soutien, la réhabilitation de cette place n'aurait jamais pu voir le

jour. Dans notre réflexion commune, nous avons choisi un endroit où la convivialité, les rencontres, pouvaient être de mise. C'est ici, à la jonction entre la Haute et la Basse-Ville, au pied de la Citadelle, que notre choix s'est arrêté. Grâce à notre volonté, aux différentes entreprises présentes, aux bureaux d'études et au maître d'œuvre, Jean-Raphaël Lanzi, que je tiens à remercier aujourd'hui, que Calvi dispose désormais d'un véritable lieu d'échanges. Cette place est tournée à la fois vers le passé, mais également vers l'avenir, avec un matériel connecté, à la pointe de la technologie moderne, comprenant un éclairage basse consommation, un système de Wifi mais également des haut-parleurs, ainsi que des caméras. Avec ce réaménagement, nous avons évidemment souhaité intégrer notre Monument aux Morts, pièce emblématique de la Ville de Calvi.



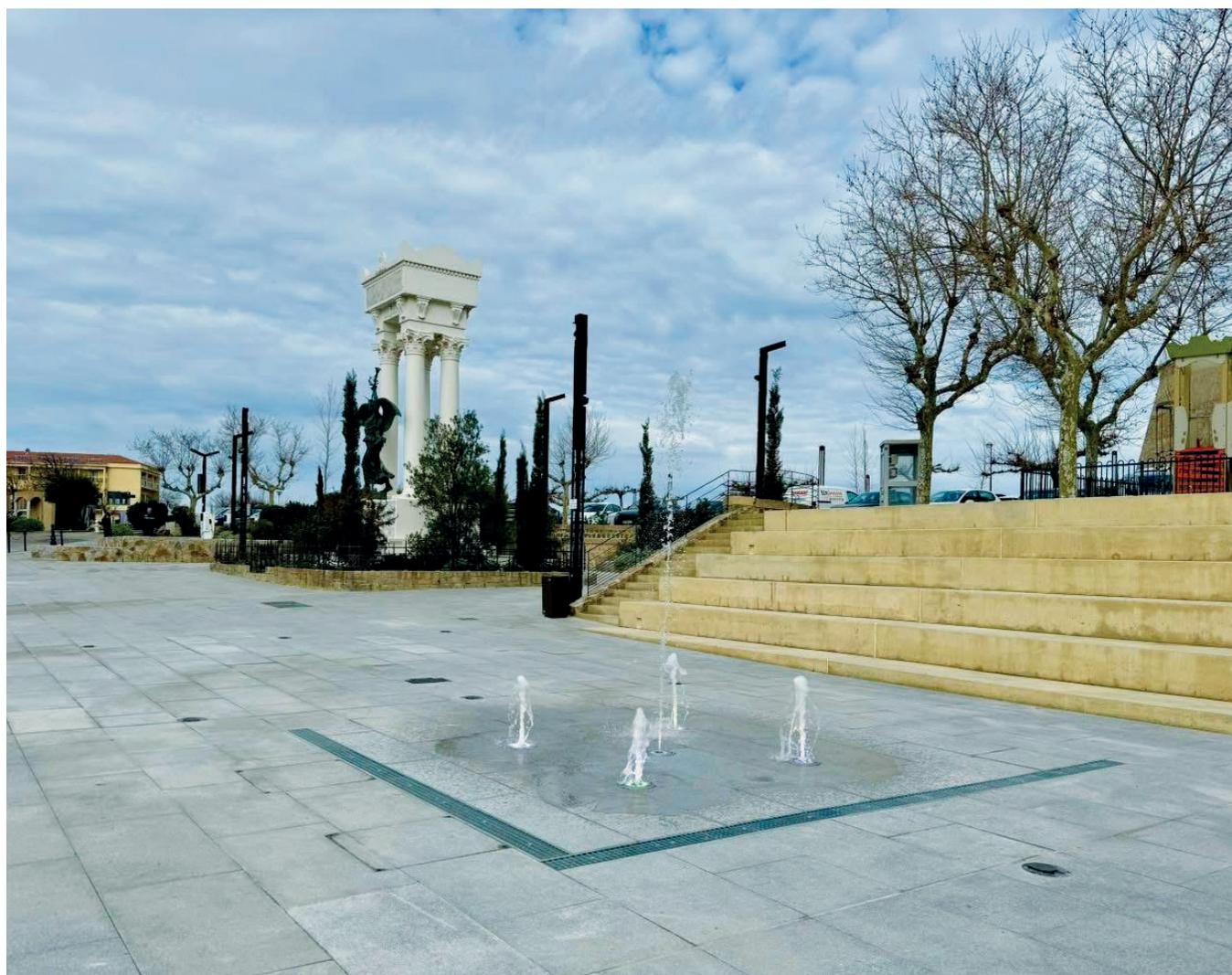
Toujours dans le domaine de la modernité, des bornes de recharge, pour les véhicules et les vélos électriques, sont à la disposition de chacun afin de soutenir une réduction de l'Empreinte Carbone ».

Dans cette opération, la Municipalité a également tenu à intégrer un certain nombre d'arbres et de végétaux en vue de proposer un espace ombragé, en cas de fortes chaleurs, ainsi qu'une fontaine, positionnée au centre de la Place. De plus, des tentes et des emplacements sont prévus pour les jours de Marché afin que les exposants et les artisans puissent bénéficier d'un matériel neuf et fonctionnel. Enfin, des gradins ont été aménagés, avec une capacité d'environ 150 places, pour permettre à la population de profiter pleinement de manifestations diverses et variées.

Pour le Préfet de Haute-Corse, Michel Prosic : *« Il est important de souligner les avancées et les ambitions de la Ville de Calvi en termes de projets. Cette Place va permettre aux Calvais de profiter d'une certaine attractivité et d'un espace délimité en plein cœur du Centre-Ville. Il s'agit d'un*

projet d'envergure, qui arrive au bout de sa réalisation. Nous espérons que d'autres suivront, dans un avenir proche, comme le Théâtre de Verdure ou encore la Maison des Jeunes. Il est très important pour l'Etat de pouvoir être à vos côtés et de vous soutenir dans différentes opérations. Cette nouvelle Place permettra à des femmes et des hommes de se rencontrer, de porter une ambition commune et de participer à la vie quotidienne de la Cité. Il est évident que l'Etat restera à vos côtés dans vos nouvelles ambitions. Je rappelle que la solidarité nationale veille chaque jour au bien-être de ces citoyens, notamment à travers le soutien que nous apportons aux différentes communes, comme c'est le cas aujourd'hui à Calvi. »

Grâce à la volonté et aux efforts entrepris par la Municipalité, Calvi dispose maintenant d'un espace indispensable à la vie de la population locale et estivale. Plusieurs manifestations et événements seront programmés, dans un avenir proche, afin que chacun puisse s'approprier cette nouvelle Place, qui manquait tant aux Calvais.



La Crèche Multi-Accueil : une structure communale dotée d'une politique ambitieuse et de nombreux projets structurants

Sous l'impulsion de Sandra Vautier, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Scolaires, à l'Enfance et la Jeunesse, la Crèche reste à l'écoute des plus petits et propose, tout au long de l'année, de nombreuses activités pédagogiques et ludiques, autour d'une nouvelle politique, centrée sur l'épanouissement et le développement des jeunes enfants.



Implantée près du Centre Social depuis 2001, la structure communale apparaît comme une véritable opportunité en matière de garde d'enfants pour de nombreuses familles calvaises. Répartis en trois sections, une soixantaine d'enfants sont accueillis dans l'établissement, sous la responsabilité d'une équipe particulièrement à l'écoute de leurs différents besoins. Soucieuse d'apporter aux tout-petits un environnement sécurisant et des activités tournées sur l'éveil et la sociabilisation, la Municipalité a souhaité développer une nouvelle politique en se basant sur différentes recherches et savoirs scientifiques connus.

En effet, depuis maintenant de nombreuses années, plusieurs sources concordantes ont mis en évidence l'importance cruciale des trois premières années de l'enfant : son développement, sa façon de ressentir les choses ou encore son apprentissage social, cognitif et sensoriel.

« En s'appuyant sur ces différentes recherches, la Municipalité de Calvi a souhaité réactualiser les pratiques d'accueil et de soin des jeunes enfants ainsi que de leurs familles, souligne l'Adjointe au Maire, Sandra Vautier. Notre objectif est de proposer un environnement de qualité, sécurisé et adapté aux besoins réels des tout-petits. Cette nouvelle pédagogie place avant tout l'enfant au centre de nos préoccupations. Notre équipe veille quotidiennement à aménager l'espace disponible et à

apporter des propositions ludiques, qui laissent libre cours aux découvertes de l'enfant, tout en se positionnant physiquement dans une relation privilégiée avec lui. »

L'ensemble des espaces ont été repensés et réaménagés, en accord avec la nouvelle pédagogie mise en place. En effet, les différentes zones de jeux sont ouvertes, dès 9h30 avec de multiples propositions d'activités, qui s'organisent en plusieurs catégories de jeux, telles que la manipulation, la construction, la motricité ou encore l'expression artistique.

Des ateliers dédiés à l'épanouissement des tout-petits

Toujours dans l'optique de poursuivre le développement de cette nouvelle politique, la structure communale propose, tout au long de l'année, un certain nombre d'activités et d'ateliers axés sur l'apprentissage et l'éveil des jeunes enfants. En effet, le potager de la Crèche permet des actions de prévention en matière de Santé publique, de développer la capacité des enfants à découvrir un environnement naturel et, enfin, de mettre en éveil les sens. Les différents événements, tels que Pâques, la Kermesse ou encore Noël, sont également l'occasion pour l'équipe pédagogique d'organiser des fêtes, généralement autour d'un goûter, et de favoriser non seulement le lien social avec les enfants mais également avec leurs parents.

De plus, les équipes proposent, chaque année, un fil conducteur autour d'un thème défini, permettant ainsi aux enfants de développer leur apprentissage. Pour l'année 2025, le thème sera axé sur les différents pays du Monde.

Pour finir, des sorties pédagogiques, ou encore des interventions, sont proposées, tout au long de l'année : les enfants accueillis dans la structure se rendent régulièrement à la Médiathèque municipale, située tout près de la Crèche Multi-Accueil, pour participer à des ateliers autour de la découverte des livres.

Concernant les interventions, deux fois par semaine, une animatrice sportive se rend à la Crèche afin de présenter un atelier de motricité et d'éveil corporel, avec la présence des parents (participation financière de la Ville de Calvi, en partenariat avec la CAF).

Parmi les projets réitérés en 2025, la Municipalité a choisi de maintenir un atelier consacré aux massages pour les bébés, les « Cafés-Parents » ou encore des ateliers dédiés à la motricité, toujours en partenariat avec la CAF. S'ajoute à cela un atelier « mouchage », afin de prévenir les maladies respiratoires, mais également des rencontres avec une sage-femme et une puéricultrice autour de l'allaitement.



Des travaux d'embellissement et de réaménagement prévus pour l'année 2025

Consciente de l'importance de cette structure d'accueil, soucieuse du confort et du bien-être des enfants, la Municipalité a décidé d'entreprendre des travaux pour l'année 2025, notamment grâce à des subventions de la CAF.

En effet, parmi les opérations envisagées, l'on compte une nouvelle structure de jeux installée à l'extérieur, une table extérieure comprenant deux bancs, ainsi qu'une fontaine à eau. De plus, le remplacement des toiles d'ombrage, endommagées par la tempête du 18 août 2022, est également prévu, au même titre que la rénovation de l'isolation acoustique, du renouvellement du sol de la salle de la Moyenne Section ou encore la rénovation des sanitaires. Enfin, la réalisation de travaux d'embellissement de l'entrée de la Structure est aussi à l'étude. Ces différentes opérations représentent un montant total de 80 356 euros, financé à 80 % par la CAF.

Parallèlement à ces projets, la Commune a également souhaité remplacer le portail d'entrée ainsi que le visiophone, pour un montant total de 12 805 euros, financé à 80% par la CAF.



| Un bilan florissant pour l'année 2024



Afin de permettre à la population d'accéder plus facilement aux commerces de proximité, de pouvoir engager des travaux de réfection et de réaménagement des parkings, la Municipalité a choisi de rendre le stationnement payant, du 1er avril au 31 octobre. Cette mesure concerne à la fois les parkings automatisés mais également la voirie du Centre-Ville. A l'approche d'une nouvelle saison estivale, l'heure est au bilan avec une année 2024 particulièrement satisfaisante.

Pour rappel, la Ville de Calvi dispose de trois parkings à barrières, répartis dans des endroits stratégiques de la Commune, afin de fluidifier la circulation en période estivale et ainsi permettre aux automobilistes de stationner leur véhicule non loin du Centre-Ville et des commerces de proximité. Grâce à une fréquentation accrue en période estivale, les trois parkings à barrières ont généré un chiffre d'affaires de 722 403 euros pour l'année 2024. En effet, le parking de L'Orée des Pins cumule 93 889 euros, entre le 1er avril et le 31 octobre, tandis que le parking du Port de Plaisance a permis de récolter près de 140 976 euros en 2024. Néanmoins, c'est le parking Christophe Colomb qui a accueilli le plus d'usagers durant la période payante, puisqu'il a généré 329 474 euros pour l'année 2024.

Parallèlement aux parkings à barrières, la Municipalité a également choisi de mettre en place différentes zones de stationnement, sur le territoire de la Commune, avec la présence d'horodateurs. En 2024, les parkings

de la Pinède sont devenus payants afin de pouvoir entretenir et valoriser ce site d'exception. Cette volonté municipale a permis de récolter 88 134 euros. En 2025, le stationnement sera également payant sur une période allant du 1er juin au 30 septembre. Rappelons que cette zone est gratuite pour les usagers bénéficiant d'un abonnement à 35 euros (réservé aux habitants de Calvi et à ceux qui y travaillent, sur présentation d'un justificatif). Concernant les autres zones payantes par horodateur, les plus fréquentées restent l'Avenue de la République, avec 42 221 euros récoltés, le Boulevard Wilson (70 439 euros) ou encore le parking du Port de Commerce, avec 56 528 euros.

Enfin, le nombre d'abonnés pour le forfait à 35 euros est également en constante augmentation puisque le nombre d'abonnements vendus s'élève à 1280 pour l'année 2024, contre 659 pour l'année 2023.



Différents projets pour l'année 2025

Grâce aux recettes engendrées par les différents parkings et zones de stationnement, la Municipalité souhaite développer plusieurs projets pour l'année 2025. En effet, dans le but de réduire le temps de recherche d'une place et ainsi fluidifier la circulation, des panneaux dynamiques devraient être installés dans les mois à venir. L'un d'entre eux sera placé près du parking de L'Orée des Pins, à l'entrée de la Ville, afin de permettre à l'utilisateur de se renseigner sur le nombre de places encore disponibles dans les parkings fermés de la Commune ainsi que celui du Port de Commerce. Il s'agit d'une fonctionnalité particulièrement utile, notamment en période estivale, où de nombreux vacanciers souhaitent visiter la Ville et déposer leur véhicule.

Toujours dans le but de désengorger le Centre-Ville, d'autres panneaux seront installés dans des endroits stratégiques : près de la pénétrante afin d'indiquer le parking du Port de Plaisance ou encore près de la Place Christophe Colomb pour indiquer le Port de Commerce ainsi que le Parking Christophe Colomb. Grâce à un logiciel et à la présence de caméras, la Commune pourra aisément recenser le nombre de véhicules entrants et sortants du Port de Commerce pour informer les usagers des places de stationnement restantes et ainsi fluidifier cette partie du Centre-Ville.

Concernant l'aspect financier du projet, le montant total s'élèverait aux alentours de 80 000 euros pour les différents panneaux installés.

Parmi les projets de l'année 2025, le parking du Port de Plaisance, situé en face de l'Aire de Carénage, devrait être entièrement rénové. En effet, le retraçage des places ainsi que la réfection de l'enrobé permettront de meilleures conditions de circulation et de stationnement. De plus, un muret sera également construit, le long de la promenade attenante au parking du Port de Plaisance, afin que les véhicules ne puissent plus se garer en « épi ». Ce nouvel aménagement permettrait aux promeneurs de pouvoir profiter de cet espace en toute sécurité.

Concernant le parking de l'Espace Médical « Alain-Charles Astolfi », un horodateur sera installé dans les prochains mois. Cette décision de la Municipalité permettra avant tout de faciliter le stationnement. En effet, l'utilisateur pourra bénéficier de deux heures gratuites par jour afin de se rendre chez le médecin ou encore pour pouvoir déposer son enfant à l'école maternelle. Au-delà de ces deux heures, l'individu risque une amende post-stationnement, d'un montant de 17 euros. Par ailleurs, l'aire de stationnement, située au niveau de la Croix du Balkan, sera également payante afin de permettre un turn-over des véhicules. Ainsi, 18 places seront matérialisées et un horodateur sera installé. Pour cette zone, l'abonnement à 35 euros permettra la gratuité du stationnement.

Améliorer les installations et répondre de façon optimale aux attentes des usagers en matière de sécurité et d'accessibilité demeurent une priorité pour la Municipalité qui ne cesse de poursuivre ses efforts en termes de stationnement.



*Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Stationnement
(locaux situés au 10, Avenue Marche) :*

04 95 65 89 63 ou registationnement@ville-calvi.fr

Souscriptions des abonnements : www.villedecalvi.smartwaters.com

Le dispositif culturel Micro-Folie bat son plein à Calvi

Développée par le ministère de la Culture en vue de rendre les ressources culturelles accessibles au plus grand nombre, grâce notamment à du matériel connecté, la Micro-Folie rencontre un franc succès auprès des scolaires essentiellement, mais également d'un plus large public.

Implantée dans une salle communale, entièrement rénovée par la Municipalité, en plein Centre-Ville, au sein de l'immeuble Cyrnos, cette plateforme novatrice, de proximité, constitue un véritable outil au service d'une éducation artistique et culturelle. C'est dans une démarche de familiarisation avec l'Art, privilégiant une approche ludique et enrichissante, que les différentes animations mises en place par la Commune, depuis le mois d'octobre 2023, accueillent un public toujours plus nombreux.



Les enfants conquis par les multiples ateliers proposés

Issues d'un travail étroit de collaboration avec les enseignants, en vue de faire coïncider le thème choisi avec le programme scolaire, les interventions de la dynamique et créative médiatrice culturelle, Bindu Masson, nécessitent en amont un travail de recherche conséquent. Entre créativité et discipline, celle-ci met sa passion au service de ses médiations (échanges avec les participants sur le sujet proposé) et des ateliers correspondants, en motivant les participants de tous niveaux.

Au total, depuis sa mise en fonctionnement, la Micro-Folie calvaise compte à son actif 113 médiations. Qu'il s'agisse des enfants du Centre Aéré, des écoles Bariani et Loviconi, ou bien encore plus récemment des collégiens, ce sont en moyenne 100 élèves qui sont accueillis chaque semaine dans la salle communale.

Les thèmes choisis peuvent osciller autour de la découverte d'un art, tel que l'Origami, comme cela a été le cas avec une classe CP de l'Ecole Bariani. En outre, en parallèle des expositions programmées au sein de la Tour du Sel, d'avril à octobre, une rencontre entre les artistes locaux exposants et les scolaires a pu être organisée par la médiatrice Bindu Masson, autour de plusieurs ateliers thématiques. Ainsi, Marcè Lepidi Acquaviva, le photographe Klapefull ou bien encore Dumè Reginensi ont-ils partagé leur savoir-faire avec les enfants, la découverte des œuvres exposées à la Tour du sel faisant également partie du programme. Pour les Fêtes de fin d'année, l'artiste Dumè Reginensi a même permis aux enfants de créer une œuvre sur la base de collages, son art de prédilection, constituant un cadeau personnalisé à offrir à leurs parents.

Par ailleurs, la mise en valeur du patrimoine national est également placée au cœur du concept novateur Micro-Folie : ainsi, la Cathédrale Notre Dame de Paris était-elle au centre de l'attention de collégiens qui, avec leur professeur d'Arts Plastiques, et grâce à un support pédagogique fourni par le dispositif, se sont familiarisés avec les métiers sollicités pour rebâtir l'édifice...

L'Histoire locale n'est pas laissée pour compte puisqu'un atelier a été organisé sur le thème : « La Guerre de 14/18, le rôle des Poilus calvais, le naufrage du navire Balkan et l'hommage aux victimes ». La tragédie du 16 août 1918 a, dès lors, pu être expliquée aux enfants, grâce à la diffusion d'images, de photos et de vidéos, avant que les élèves ne se déplacent in situ et se rendent à la rencontre des descendantes des disparus, venues expliquer l'histoire de leurs aïeux.

D'autre part, l'actualité nationale est également prise en considération pour le choix des sujets à aborder : un travail important a, de ce fait, été effectué, au préalable, par la médiatrice Bindu Masson de façon à organiser plusieurs ateliers avec les enfants des écoles communales, autour des Jeux Olympiques, afin que la jeune génération puisse connaître l'histoire et l'organisation de cet événement planétaire.

En outre, la Micro-Folie faisant partie d'un réseau, des collaborations peuvent se mettre en place pour travailler sur un support commun : récemment, l'homologue calvaise des Alpes-Maritimes a-t-elle mis à disposition une ressource en ligne liée au navire « Belem », fleuron du patrimoine national, pour constituer la base d'un cours d'aquarelle, avec deux classes des écoles élémentaires.

Une programmation élargie aux adolescents et aux adultes

Afin de pouvoir offrir un panel élargi d'animations, la Salle communale s'est fait l'hôte de la projection d'un ballet de l'Opéra National de Paris, « Le Songe d'une nuit d'été » de George Balanchine.

S'adressant à un public d'adolescents et d'adultes, des cours gratuits d'Histoire de l'Art ont été dispensés grâce aux ressources en ligne fournies par le dispositif et au partenariat avec « Le Grand Palais RMN », dans le cadre du cycle « 30 000 ans d'Art, de la Préhistoire à nos jours ».

En collaboration avec l'illustratrice Louki Soprano, l'atelier « Manga » et l'atelier « Apéro Peinture », visant la mise en valeur du dessin d'observation, en présence des consœurs et confrères de Calvi, choisis comme modèles, ont drainé un large public, séduits par les deux initiatives.

Selon François-Xavier Acquaviva, Adjoint au Maire délégué à la Culture et au Patrimoine : « Ce formidable outil, que la Municipalité a choisi d'offrir à la population calvaïse pour faciliter son accès à la Culture et à l'Art, est voué à se développer. Depuis sa mise en service, la Micro-Folie a accueilli plus de 3 400 personnes entre le public scolaire, les enfants du Centre Aéré de Calvi et de L'Île Rousse, les adolescents et les adultes. La volonté de la Municipalité est d'élargir un peu plus ce qui est proposé, dans le cadre du dispositif, en variant et multipliant les ateliers et les animations, afin de pouvoir satisfaire le plus grand nombre tout au long de l'année ».



| Tribunes des groupes politiques

Les Tribunes des groupes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

■ Ensemble pour Calvi, Oghje pè dumane - 23 élus

Depuis le début de notre mandature, nous poursuivons nos efforts afin d'améliorer le quotidien des Calvais et ainsi renforcer l'attractivité de notre ville.

Nous avons engagé des travaux de réhabilitation des infrastructures, de l'éclairage, de la signalétique et avons mis en valeur les espaces verts, notamment sur le Port de Plaisance.

Nous avons également renforcé l'offre culturelle, soutenu le dynamisme économique et préservé notre patrimoine naturel exceptionnel.

Les aménagements récents, comme l'amélioration des équipements sportifs, la création de la place Christophe Colomb, ainsi que le Théâtre de Verdure qui sera opérationnel en 2026, renforcent le dynamisme local.

Grâce à nos actions, Calvi reste un lieu où il fait bon vivre, conciliant ainsi authenticité et développement maîtrisé.

Nous poursuivons notre travail en faveur d'une ville plus verte, solidaire et tournée vers l'avenir et la Jeunesse, comme en témoignent le lancement de l'opération de la Maison des Jeunes, une importante étude concernant la réhabilitation de la Pinède ou encore la réfection de la pelouse du Stade Municipal.

Avec des projets ambitieux pour la Culture et la Transition écologique, menés en partenariat avec l'Etat, avec qui nous maintenons une relation permanente, nous œuvrons pour un développement harmonieux et respectueux de notre identité.

Ensemble, continuons à bâtir le Calvi de demain.

■ Care Calvese Cari Calvesi - 4 élus Anima Calvese - 2 élus

A MAFIA BASTA !

Après trois assassinats endeuillant notre ville et notre micro-région en moins de six mois, la mort récente et tragique d'une toute jeune femme innocente a relancé le débat sur l'emprise des groupes criminels sur notre île.

Des drames comme celui-ci en sont la manifestation la plus dramatique et la plus insupportable.

Nous devons pourtant aussi nous inquiéter de la part que ces groupes occupent dans notre économie et, plus généralement, dans notre société.

Nous devons aussi nous interroger sur notre capacité à nous opposer à eux, à condamner leurs actes et à soutenir les victimes.

Les rassemblements et les alertes lancés par des voix de plus en plus nombreuses sont légitimes et utiles.

Au même titre que le trafic de drogue et le racket, les inégalités en matière d'autorisations d'urbanisme et d'attributions de marchés publics sont des illustrations de l'omniprésence du processus mafieux.

Si l'État a la charge de notre sécurité, les élus ont un rôle essentiel à jouer en faisant la promotion d'une société fondée sur le travail et l'honnêteté, et en refusant tout accommodement.

Nous le devons à notre jeunesse.

CALVI IN CORE et ANIMA CALVESE s'engagent à ne jamais faire la moindre concession à tous les prédateurs qui tentent de contrôler notre société pour leur seul profit.

Extrait du Règlement intérieur du Conseil municipal

« Dans chaque numéro du bulletin d'information générale, un espace d'expression sera réservé aux groupes constitués. Chaque conseiller municipal sera porteur d'un droit d'expression de deux cents signes, pouvant être cumulés, et qu'il apportera au groupe auquel il appartient. En cas de non appartenance d'un élu à un groupe, un espace unique d'expression de quatre cents signes lui sera réservé. Le groupe majoritaire disposera d'un espace équivalent à la somme de celui des groupes ou des conseillers ne faisant pas partie de la majorité s'étant exprimés.

En cas de pluralité d'élus n'appartenant pas à un groupe constitué, ils utiliseront cet espace tour à tour et en alternance selon l'ordre alphabétique de leur nom patronymique.

Le nombre de signes s'entend hors titre et signataires. Le titre ne devra cependant pas excéder quatre-vingts signes.

Pour respecter les délais de maquette, de fabrication et d'impression, les textes devront être remis au Service Communication 15 jours avant la fabrication de la maquette. Si aucun texte n'est transmis dans les délais, l'espace sera laissé vide et seule la mention « texte non parvenu dans les délais impartis » apparaîtra. »

Le Tournoi international « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » récompensé par les plus hautes instances du Tennis mondial

Alors que se profile la sixième édition de la compétition, l'équipe organisatrice du « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » a été mise à l'honneur récemment à l'Hôtel de Ville par le Maire Ange Santini et les membres du Conseil Municipal.



Multi-récompensé, en 2022, 2023 et 2024, par les Fédérations Française et Internationale de Tennis, ainsi que par l'association « ProElles », regroupant des joueuses professionnelles, le Tournoi est auréolé de prestige.

En recevant dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville, le 27 janvier dernier, les organisateurs et les bénévoles, le Maire Ange Santini a tenu symboliquement à mettre à l'honneur les chevilles ouvrières du Tournoi et les remercier pour le travail accompli bénévolement au service de cette compétition internationale féminine, portée au sommet du Tennis français et mondial : « Premier sponsor, puisque les courts sont municipaux, la Ville de Calvi soutient le Tournoi d'un point de vue financier et technique. Mais sans les organisateurs et les bénévoles, qui animent et portent ce projet, rien ne serait possible. Le site est remarquable, les installations de qualité, mais ce qui prime est l'accueil réservé aux joueuses et à leurs staffs : entourées, cocoonées, elles se sentent chez elles, ici, et pratiquent leur sport dans des conditions optimales. Les joueuses deviennent ainsi de véritables ambassadrices du Tennis Club et de l'association « Sports@Calvi », organisatrice de l'Événement, mais également de Calvi, de la Balagne et de la Corse, faisant dès lors du « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » la plus belle place du Tennis français, pour reprendre les termes de notre ami Jean Gour, Directeur du Tournoi ».

La passionnée et dynamique équipe organisatrice voit ainsi, d'année en année, son implication et son professionnalisme récompensés, tout en conservant l'ambition de faire du « Ladies Open » le meilleur tournoi de tennis féminin professionnel européen. La trajectoire est en bonne voie puisque, les 28 et 29 novembre derniers, le Tournoi a été primé deux fois : au-delà du Trophée de Meilleur Tournoi, le « Ladies Open Calvi Eaux de Zilia » devient, cette année, le premier tournoi en France à obtenir le « Tournament Recognition Award », décerné par la Fédération Internationale de Tennis (ITF), sur la base de la notation des joueuses professionnelles, récompensant la qualité d'une compétition internationale. Désormais, la « Recognition Star », l'étoile attestant d'une telle labellisation, sera officiellement apposée à côté du logo du Tournoi, c'est dire toute la place que ce dernier revêt aujourd'hui dans le cœur des tenniswomen, nationales et internationales, classées parmi les 50 et 60èmes mondiales.

Didier Bicchieray, Maire Adjoint délégué au Sport se réjouit qu'une telle manifestation soit programmée sur le territoire de la Civitas Semper Fidelis : « La Municipalité a souhaité mettre en valeur le travail accompli, en recevant symboliquement Françoise Ciavaldini, Présidente du TC Calvi, du Tournoi et des Eaux de Zilia, sponsor de la compétition, le Directeur du Tournoi, Jean Gour, ainsi que la centaine de bénévoles, qui œuvrent tous ensemble à la réussite de l'Événement, dont la qualité d'organisation et le savoir-faire des dirigeants sont reconnus aux plus hauts niveaux. La Ville de Calvi est fière d'accueillir une compétition d'une telle envergure, inscrite au calendrier international, qui ne cesse de monter en gamme chaque année, et dont les retombées économiques pour la Commune sont conséquentes, ce qui constitue un véritable atout en avant-saison. Au total, ce sont plusieurs milliers de personnes qui font le déplacement à Calvi pour la durée du Tournoi, dont la prochaine édition se déroulera du 13 au 20 avril, durant les vacances scolaires, ce qui, sans aucun doute, drainera davantage de monde encore. »



La Ville de Calvi adhère à la marque « Petites Cités de Caractère » pour valoriser son patrimoine local



Dans une démarche de préservation et de valorisation de son patrimoine historique, la Commune de Calvi a officiellement adhéré, le 28 janvier dernier, à la marque « Petites Cités de Caractère ». Cette distinction, valable cinq ans, vise à coordonner et renforcer les actions menées en faveur du patrimoine local.

Attachée à son attractivité et à la mise en valeur de son héritage, la Municipalité a souhaité candidater à la marque « Petites Cités de Caractère ». Dans cette optique, une commission d'homologation s'est tenue à la Mairie, le 4 décembre 2024, en présence du Maire Ange Santini, de son Adjoint Délégué au Patrimoine, François-Xavier Acquaviva, des membres du Conseil Municipal ainsi que des représentants de la marque « Petites Cités de Caractère ». Après une visite de la Ville et des échanges avec les élus, ces derniers ont délibéré puis attribué, quelques jours plus tard, la reconnaissance convoitée par la Commune.

Réservée aux villes de moins de 6 000 habitants, cette marque fait de Calvi la deuxième commune insulaire, après l'Île-Rousse, à l'obtenir.

L'objectif de cette adhésion est de préserver, entretenir et restaurer le Patrimoine, qu'il soit matériel ou immatériel voire environnemental, tout en organisant des animations et des initiatives de sensibilisation auprès des habitants et des visiteurs.

Grâce à cette reconnaissance, la Ville bénéficiera ainsi d'une meilleure visibilité et d'un réseau d'acteurs engagés au niveau du partage d'expériences et de bonnes pratiques.

L'adhésion engage la Commune à respecter, au cours de ces cinq années, une Charte de Qualité listant 30 actions concrètes :

- Un éclairage public intégré dans le projet architectural et respectant les normes environnementales.
- L'encouragement à la restauration, la réhabilitation, la requalification et l'entretien du bâti privé.
- L'incitation à la mise en place de devantures et d'enseignes correspondant à la typologie du lieu.
- La détention d'au moins un lieu d'exposition.

Cet engagement vient renforcer les initiatives déjà entreprises par la Municipalité, dans le cadre de la réhabilitation du patrimoine bâti de la Citadelle, inscrite au Plan de Transformation et d'Investissement pour la Corse (PTIC). Ce programme comprend notamment la mise en lumière des Remparts, la réhabilitation du Théâtre de Verdure et la restauration du Bâtiment K. Par ailleurs, d'autres projets ont également vu le jour, tels que la création d'un « sentier patrimonial », ayant conduit à l'installation de QR Codes aux abords de quinze monuments emblématiques de la Ville, la restauration de la sculpture Saint-Nicolas, exposée dans la Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, ou encore la rénovation de l'Orgue de l'Église Sainte-Marie-Majeure.

Enfin, cet engagement vient appuyer les projets en cours, tels que le classement de la statue du Monument aux Morts, la rénovation de ses gravures ou encore celle du chasublier.

Créée en Bretagne, en 1976, par le Professeur Jean Bernard Vighetti, l'appellation « Petites Cités de Caractère » a pour mission d'accompagner les collectivités dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine. Elle constitue également un espace d'échange et de mutualisation des bonnes pratiques pour les élus locaux. Aujourd'hui, plus de 250 communes en France portent ce label.

